

RCS : CARCASSONNE

Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00160

Numéro SIREN : 495 405 482

Nom ou dénomination : OC'REZTO PARTNER

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2021 sous le numéro de dépôt 652

Désignation de l'entreprise :		S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2			
Adresse de l'entreprise		Rue Gustave Eiffel Z.A. Salvaza 11000 CARCASSONNE		Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		4 9 5 4 0 5 4 8 2 0 0 0 1 1		Néant ☐ *					
				Exercice N clos le,		3 1 0 1 2 0 2 0			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fonds commercial (1)	AH	680 000	AI		680 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	269 410	AS	248 587	20 824		
		Autres immobilisations corporelles	AT	358 965	AU	342 534	16 431		
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	3 700	BI		3 700		
TOTAL (II)		BJ	1 312 076	BK	591 120	720 955			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	521 608	BU		521 608		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	316 351	BY	15 744	300 608		
		Autres créances (3)	BZ	73 661	CA		73 661		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
	DIVERS	Disponibilités	CF	116 828	CG		116 828		
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 482	CI		12 482		
TOTAL (III)		CJ	1 040 931	CK	15 744	1 025 188			
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 353 007	1A	606 864	1 746 143			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :			

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 413 184.....)	DA	413 184	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	41 319	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	209 768	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	59 362	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	723 633
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	36 554	
	TOTAL (III)	DR	36 554	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 051	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	860 582	
	Dettes fiscales et sociales	DY	107 915	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	16 408	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	985 955	
	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 746 143	
RENVUIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	985 955		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER		Néant ☐ *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
					Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 376 079	FB	FC	8 376 079
	Production vendue { biens * services *	FD	129	FE	FF	129
		FG	14 439	FH	FI	14 439
		FJ	8 390 646	FK	FL	8 390 646
	Chiffres d'affaires nets *				FM	
	Production stockée *				FN	
	Production immobilisée *				FO	5 469
	Subventions d'exploitation				FP	39 363
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FQ	1 473
	Autres produits (1) (11)				FR	8 436 951
Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	6 930 807
	Variation de stock (marchandises)*				FT	10 564
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	712 277
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	32 472
	Salaires et traitements *				FY	508 857
	Charges sociales (10)				FZ	122 829
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *		GA	21 481
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	16 284		
	Autres charges (12)		GE	38 050		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	43 331
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	12 302	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)					GU	12 302
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(12 302)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	31 029

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. OC'REZTO PARTNER		Néant ☐ *
				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	11 775
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	11 775
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI 11 775
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK (16 558)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL 8 448 726
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM 8 389 364
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN 59 362
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP (1 552)
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX 41 953
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 7 869
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 555
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
AIDES FRANCHISEUR PAE/PAO		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 11 775	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- L'entreprise a reçu de la part de son franchiseur une aide exceptionnelle (PAO) pour remise aux normes de l'installation froid de 5 207 €.
- L'entreprise a reçu de la part de son franchiseur une subvention d'exploitation de 6 568 € pour l'activité du mois de janvier 2020.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Spécificité fonds de commerce :

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes. Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 680 000 euros.

Au 31 janvier 2020, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.



3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers tout au long de l'exercice. La valeur de stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel magasin.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

Une provision est également constatée lorsque la créance est âgée de plus de 90 jours (délai normal) et si le client est passé par redressement judiciaire.

De plus, l'entreprise a couvert certaines créances auprès d'une compagnie d'assurances externes.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



► Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurances externe AXA. Le solde au 30 septembre 2016 était de 25 942 €.

Le montant non couvert par le contrat fait l'objet d'une mention en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31 janvier 2020 est de 0.48 %,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Engagements hors bilan :

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sur la société sont estimées à 55 554 €.

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurance externe. Le montant non couvert par le contrat est de 29 612 €.

► Autres Informations

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19.

Cette crise sanitaire aura probablement des impacts en matière de baisse d'activité, de trésorerie et de résultat net de la société sur l'exercice en cours.

A ce stade les conséquences précises de cette crise sur la situation et les perspectives d'avenir de l'entreprise ne peuvent être évaluées.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 680 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	680 000		680 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	680 000		680 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 312 076 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	680 000			680 000
Immobilisations corporelles	624 391	13 385	9 400	628 376
Immobilisations financières	3 700			3 700
TOTAL	1 308 091	13 385	9 400	1 312 076

Amortissements et dépréciations d'actif = 591 120 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	579 040	21 481	9 400	591 120
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	579 040	21 481	9 400	591 120



Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	680 000	0	680 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	269 410	248 587	20 824	de 3 à 7 ans
Aai divers	281 538	265 107	16 431	de 5 à 7 ans
Materiel de transport	56 861	56 861	0	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	20 566	20 566	0	3 ans
TOTAL	1 308 376	591 120	717 255	

Etat des créances = 406 194 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 700		3 700
Actif circulant & charges d'avance	402 494	402 494	
TOTAL	406 194	402 494	3 700

Dépréciations = 15 744 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	47 238		31 495		15 744
Comptes financiers					
TOTAL	47 238		31 495		15 744

Produits à recevoir par postes du bilan = 65 851 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	48 826
Autres créances	17 025
Disponibilités	
TOTAL	65 851



Charges constatées d'avance = 12 482 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 413 184 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19200	21.52	413 184
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	19200	21.52	413 184

Provisions = 36 554 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées			0	
Provisions pour risques & charges	20 270	16 284		36 554
TOTAL	20 270	16 284	0	36 554

Etat des dettes = 985 955 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 051	1 051		
Fournisseurs	860 582	860 582		
Dettes fiscales & sociales	107 915	107 915		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 408	16 408		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	985 955	985 955		

Charges à payer par postes du bilan = 211 221 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	130 364
Dettes fiscales & sociales	74 847
Autres dettes	
TOTAL	211 221



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 8 390 646 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 375 921	99 %
Ventes de produits résiduels	129	0. %
Prestations de services	44 557	0. %
Produits des activités annexes	13 781	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-43 741	-0 %
TOTAL	8 390 646	100.00 %



INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		26 392		26 392
Montants de l'exercice		2 036		2 036
Sous-total		28 428		28 428

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		3 588		3 588
Entre 1 et 5 ans		6 578		6 578
A plus de 5 ans				
Sous-total		10 166		10 166

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		38 594		38 594



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 65 851 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Genedis avd pft(418100)	999
Genedis avd direct(418200)	30 578
Genendis avd ristourne fidelite(418300)	3 807
Avd ristourne détention(418500)	6 953
Avd ristourne tm(418600)	6 489
TOTAL	48 826

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	8 014
Rsi débiteur(438710)	9 011
TOTAL	17 025

Charges constatées d'avance = 12 482 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	12 482
TOTAL	12 482

Charges à payer = 211 221 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	74 013
Factures a recevoir aquilon(408101)	56 352
TOTAL	130 364



Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision 13eme mois (428100)	2 296
Provisions conges payees(428200)	41 222
Provisions prime activite(428300)	1 750
Charges sur prov 13° mois(438100)	1 607
Charg. soc./prov cp(438200)	13 359
Charg. soc./prov prime activit(438300)	567
Cet(448610)	12 574
Taxe apprentissage(448620)	585
Formation(448630)	817
Taxe vehicule de ste(448670)	69
TOTAL	74 847

Autres dettes	Montant
Bons achats fidelite(419811)	6 010
TOTAL	6 010

OC'REZTO PARTNER
Société à responsabilité limitée
au capital de 413 184 euros
Siège social : ZA Salvaza - Rue Gustave Eiffel
11000 CARCASSONNE
495 405 482 RCS CARCASSONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JANVIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2020 s'élevant à 59 362,31 euros de la manière suivante :

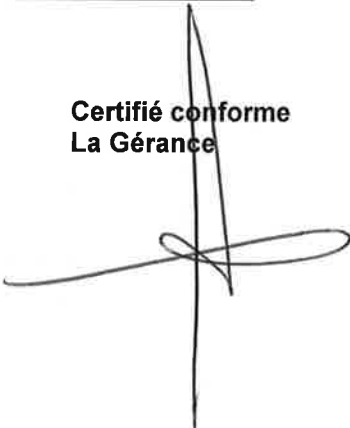
En totalité au compte « Autres réserves » 59 362,31 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
-	-	-	-
<u>31 janvier 2019</u>	-	-	-
<u>31 janvier 2018</u>	29 600 €	-	10 400 €
<u>31 janvier 2017</u>	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 janvier 2021

Certifié conforme
La Gérance



SARL OC'REZTO PARTNER

ZA Salvaza – Rue Gustave Eiffel

11 000 CARCASSONNE

Capital : 413 184 €uros – 495 405 482 RCS CARCASSONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/01/2020

C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL OC'REZTO PARTNER relatifs à l'exercice clos le 31/01/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels, concernant les paragraphes :

- Mode et méthode d'évaluation – Autres Informations

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



MEDITERRANEE



commissaire
aux comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE





MEDITERRANEE
du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CARCASSONNE,
le 14 OCTOBRE 2020

C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes



C2C Méditerranée
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 – Ape 6920Z



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/01/2020 (12 mois)			31/01/2019 (12 mois)
	Brut	Amort.Dépréc°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	680 000		680 000	680 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	269 410	248 587	20 824	20 294
Autres immobilisations corporelles	358 965	342 534	16 431	25 058
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 700		3 700	3 700
ACTIF IMMOBILISE	1 312 076	591 120	720 955	729 051
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	521 608		521 608	532 173
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	316 351	15 744	300 608	269 125
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				800
Organismes sociaux	9 011		9 011	8 553
Etat, impôts sur les bénéfices	36 828		36 828	73 775
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 420		17 420	32 522
Autres	10 402		10 402	9 331
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	116 828		116 828	45 188
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	12 482		12 482	8 877
ACTIF CIRCULANT	1 040 931	15 744	1 025 188	980 342
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 353 007	606 864	1 746 143	1 709 394



BILAN PASSIF

	31/01/2020 (12 mois)	31/01/2019 (12 mois)
Capital social ou individuel	413 184	413 184
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	41 319	41 319
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	209 768	295 521
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	59 362	-85 753
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	723 633	664 271
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	36 554	20 270
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	36 554	20 270
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		15 722
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	860 582	898 942
Personnel	45 268	42 486
Organismes sociaux	31 454	32 560
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 655	4 241
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	14 537	20 346
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 408	10 556
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	985 955	1 024 853
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 746 143	1 709 394

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 618 271 739 - Ape 6920Z



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/01/2020 (12 mois)	31/01/2019 (12 mois)
Ventes de marchandises	8 376 079		8 376 079	8 455 894
Production vendue biens	129		129	74
Production vendue services	14 439		14 439	3 907
Chiffres d'affaires Nets	8 390 646		8 390 646	8 459 874
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			5 469	1 388
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			39 363	10 668
Autres produits			1 473	104
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			8 436 951	8 472 035
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 930 807	6 993 589
Variation de stock (marchandises)			10 564	61 526
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			712 277	732 668
Impôts, taxes et versements assimilés			32 472	33 829
Salaires et traitements			508 857	509 112
Charges sociales			122 829	130 689
Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 481	57 632
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				-0
Dotations aux provisions pour risques et charges			16 284	18 999
Autres charges			38 050	30 457
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			8 393 620	8 568 500
RESULTAT EXPLOITATION			43 331	-96 464
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			12 302	7 695
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			12 302	7 695
RESULTAT FINANCIER			-12 302	-7 695
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			31 029	-104 159



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/01/2020 (12 mois)	31/01/2019 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	11 775	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 775	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		800
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		800
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 775	-800
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	-16 558	-19 206
TOTAL DES PRODUITS	8 448 726	8 472 035
TOTAL DES CHARGES	8 389 364	8 557 788
RESULTAT NET	59 362	-85 753
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier	-1 552	4 656



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- L'entreprise a reçu de la part de son franchiseur une aide exceptionnelle (PAO) pour remise aux normes de l'installation froid de 5 207 €.
- L'entreprise a reçu de la part de son franchiseur une subvention d'exploitation de 6 568 € pour l'activité du mois de janvier 2020.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Spécificité fonds de commerce :

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes. Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 680 000 euros.

Au 31 janvier 2020, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.



3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers tout au long de l'exercice. La valeur de stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel magasin.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

Une provision est également constatée lorsque la créance est âgée de plus de 90 jours (délai normal) et si le client est passé par redressement judiciaire.

De plus, l'entreprise a couvert certaines créances auprès d'une compagnie d'assurances externes.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 618 271 739 - Ape 6920C



➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurances externe AXA. Le solde au 30 septembre 2016 était de 25 942 €.

Le montant non couvert par le contrat fait l'objet d'une mention en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31 janvier 2020 est de 0.48 %,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Engagements hors bilan :

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sur la société sont estimées à 55 554 €.

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurance externe. Le montant non couvert par le contrat est de 29 612 €.

➤ Autres Informations

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19.

Cette crise sanitaire aura probablement des impacts en matière de baisse d'activité, de trésorerie et de résultat net de la société sur l'exercice en cours.

A ce stade les conséquences précises de cette crise sur la situation et les perspectives d'avenir de l'entreprise ne peuvent être évaluées.

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 01 84 25 61 50 Fax 01 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 680 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	680 000		680 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	680 000		680 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 312 076 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	680 000			680 000
Immobilisations corporelles	624 391	13 385	9 400	628 376
Immobilisations financières	3 700			3 700
TOTAL	1 308 091	13 385	9 400	1 312 076

Amortissements et dépréciations d'actif = 591 120 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	579 040	21 481	9 400	591 120
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	579 040	21 481	9 400	591 120

Le CAC Méditerranée
c/o Louis Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. Marseille B 18 271 759 - Ape 6920Z

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	680 000	0	680 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	269 410	248 587	20 824	de 3 à 7 ans
Aai divers	281 538	265 107	16 431	de 5 à 7 ans
Materiel de transport	56 861	56 861	0	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	20 566	20 566	0	3 ans
TOTAL	1 308 376	591 120	717 255	

Etat des créances = 406 194 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 700		3 700
Actif circulant & charges d'avance	402 494	402 494	
TOTAL	406 194	402 494	3 700

Dépréciations = 15 744 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	47 238		31 495		15 744
Comptes financiers					
TOTAL	47 238		31 495		15 744

Produits à recevoir par postes du bilan = 65 851 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	48 826
Autres créances	17 025
Disponibilités	
TOTAL	65 851



Charges constatées d'avance = 12 482 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

 **CFC Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 313 151 750 - Ape 6920Z



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 413 184 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19200	21.52	413 184
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	19200	21.52	413 184

Provisions = 36 554 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées			0	
Provisions pour risques & charges	20 270	16 284		36 554
TOTAL	20 270	16 284	0	36 554

Etat des dettes = 985 955 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 051	1 051		
Fournisseurs	860 582	860 582		
Dettes fiscales & sociales	107 915	107 915		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 408	16 408		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	985 955	985 955		

Charges à payer par postes du bilan = 211 221 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	130 364
Dettes fiscales & sociales	74 847
Autres dettes	
TOTAL	211 221



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 8 390 646 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 375 921	99 %
Ventes de produits résiduels	129	0. %
Prestations de services	44 557	0. %
Produits des activités annexes	13 781	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-43 741	-0 %
TOTAL	8 390 646	100.00 %

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 T. : 04 84 25 61 51
B.P. 20 - 13001 MARSEILLE Cedex 01 - France



INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		26 392		26 392
Montants de l'exercice		2 036		2 036
Sous-total		28 428		28 428

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		3 588		3 588
Entre 1 et 5 ans		6 578		6 578
A plus de 5 ans				
Sous-total		10 166		10 166

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		38 594		38 594

 **C3C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE n° 271 739 - Ape 8202Z



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 65 851 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Genedis avd pft(418100)	999
Genedis avd direct(418200)	30 578
Genendis avd ristourne fidelite(418300)	3 807
Avd ristourne détention(418500)	6 953
Avd ristourne tm(418600)	6 489
TOTAL	48 826

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	8 014
Rsi débiteur(438710)	9 011
TOTAL	17 025

Charges constatées d'avance = 12 482 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	12 482
TOTAL	12 482

Charges à payer = 211 221 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	74 013
Factures a recevoir aquilon(408101)	56 352
TOTAL	130 364



Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision 13eme mois (428100)	2 296
Provisions conges payees(428200)	41 222
Provisions prime activite(428300)	1 750
Charges sur prov 13° mois(438100)	1 607
Charg. soc./prov cp(438200)	13 359
Charg. soc./prov prime activit(438300)	567
Cet(448610)	12 574
Taxe apprentissage(448620)	585
Formation(448630)	817
Taxe vehicule de ste(448670)	69
TOTAL	74 847

Autres dettes	Montant
Bons achats fidelite(419811)	6 010
TOTAL	6 010

C. C. M. 106
5, rue J. J. L. 106
Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z